



pour Voir plus
grand
Visez plus
haut

développez
le potentiel
de votre
entreprise !

ENTREPRENEURIAT
quartiers2030



Pourquoi rejoindre l'accélérateur Création individuelle ?

Bénéficiez d'un parcours d'excellence de 12 mois pour pérenniser votre activité sur le long terme et vous générer un salaire viable : accès à du conseil individuel, de la formation collective et de la mise en réseau.

CONSEIL



FORMATION



MISE EN RÉSEAU



Pour qui ?

Vous habitez dans un quartier prioritaire* et vous avez créé une entreprise ou vous avez implanté votre entreprise dans un quartier prioritaire.

Et vous respectez les conditions suivantes :

- * vous êtes un entrepreneur-e individuel immatriculé depuis moins de 5 ans ;
- * vous souhaitez vous dégager une rémunération suffisante pour vivre de votre entreprise et la pérenniser ;
- * vous souhaitez passer du statut de micro-entreprise à celui d'entreprise.

Vous êtes motivé, doté de l'ambition de développer votre entreprise, prêt à vous engager et à vous rendre disponible sur la durée du programme ?

**Quartier prioritaire de la politique de la ville – QPV*

Les points forts du programme

- * **Vision 360° de tous les leviers de développement**
- * Un programme ciblant à la fois l'entreprise et l'entrepreneur-e pour **challenger sa posture et son organisation**
- * Un partage d'expérience **d'experts et d'entrepreneur-e-s reconnus** dans leur domaine

- * 3 h de coaching et 17 h de séminaires, mise en réseau, workshops, masterclass par mois
- * Coût **entièrement pris en charge**
- * A la clé : un business plan complet, une feuille de route du développement sur 1 à 3 ans, un prévisionnel financier ...



**Candidatez
dès à présent
pour intégrer
les prochaines
promotions !**

**Seulement 15 entreprises
sélectionnées**

Un parcours d'excellence de 12 mois

Du conseil sur mesure

* **diagnostic 360°** : analyse fine de la situation de l'entreprise (modèle économique, vente-marketing, clientèle, outils de pilotage et digitaux)

* **coaching** : élaboration de la feuille de route (montée en compétences, augmentation du chiffre d'affaires, changement de statut, etc.)

Un parcours de formation en collectif avec des masterclass et des workshop thématiques sur ...

- * la posture entrepreneuriale
- * la conquête du marché
- * le financement du développement
- * le changement d'échelle
- * la digitalisation
- * les enjeux de la transition énergétique et écologique
- * les questions RH et management
- * l'innovation et l'IA

Une mise en réseau pour développer vos relations business

- * des temps forts de promotion
- * rencontres entre entrepreneur-e-s de la Région
- * rencontres avec des financeurs de la région
- * rencontres avec des top speakers inspirants

241 h
d'intervention soit environ 20 h/mois,
sur 12 mois

mix de modalités
collectif - individuel
présentiel - distanciel
synchrone - asynchrone

Le coût du programme

Gratuit

Ce programme est financé avec le soutien du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et de la Banque des Territoires dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030.



Pour candidater, contactez

BGE Limousin Poitou-Charentes

Vincent CAILLAUDAUD

E-mail : v.caillaudaud@bge-lpc.fr

Tél : 05 55 33 14 79

Pour vous inscrire :



Par qui ?

Afin de soutenir l'entrepreneuriat dans les Quartiers, Bpifrance, avec le soutien de l'État et de la Banque des Territoires, pilote des accélérateurs pour les TPE issues des QPV, en partenariat avec BGE.

- * **Bpifrance**, banque publique d'investissement, finance, investit et accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement.
- * **Le Programme Entrepreneuriat Quartiers 2030** est une initiative gouvernementale visant à assurer le développement de l'activité économique et les réussites entrepreneuriales dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- * **BGE** est un réseau national d'aide à la création-reprise et au développement d'entreprises.

Date de
lancement
21 juin 2026

Date limite de
candidature :
5 mai 2026